

Défis, problèmes sociaux

1. Les défis démographiques et le problème du chômage

Concernant les défis démographiques, la région MENA est classée deuxième au niveau mondial en ce concerne le taux de croissance démographique, ce taux est considéré comme le taux le plus élevé dans le monde après l'Afrique subsaharienne, aggravant des problèmes de marché du travail. Bien que le taux soit décroissant ces dernières années, on s'attend encore à ce que la croissance annuelle moyenne de la main-d'œuvre soit de 3.4 % par an dans les années 2000-2010, qui est deux fois celui d'autres pays en voie de développement avec des effets nuisibles sur des revenus par habitant¹⁴⁴.

1.1. Le capital humain dans les Pays de la Zone MENA :

La présence d'une part élevée d'une population jeune (au-dessous de 30 ans elle constitue presque les deux tiers de la population), de manière disproportionnée, couplée avec un taux bas de croissance de PIB et un manque de développement des qualifications, celle-ci a eu comme conséquence un taux de chômage très élevé.

On estime que 16 pays de la zone MENA, ont besoin de créer au moins 47 millions de nouvelles offres d'emploi entre 2002 et 2012 seulement pour suivre la croissance en main-d'œuvre dans cette période¹⁴⁵. En conséquence, le taux du chômage reste élevé dans la région. Surtout chez les jeunes (15-24 ans) : il représente en moyenne 22 % chez les hommes et 39 % chez les femmes des sept pays de la zone MENA. Certaines estimations montrent que le chômage des jeunes peut atteindre 40 % en Tunisie et bien plus dans les gouvernorats de l'arrière-pays. Les chiffres officiels les plus récents l'estiment à 25 % en Iran, alors qu'officieusement, il représenterait le double. Les disparités entre hommes et femmes sont importantes, à l'exception du Liban : le taux de chômage chez les jeunes femmes est presque le triple de celui des jeunes hommes en Égypte, et le double en Iran, en Jordanie et au Yémen. Il se situe à 65 % en Égypte, 50 % en Jordanie et au Yémen, et 40 % en Iran.¹⁴⁶

¹⁴⁴ Donnés La Banque mondiale (2003)

¹⁴⁵ KELLE.J.and.NABLI.M.K. 2002. *The Macroeconomics of Labor Market Outcomes in The MENA Region over the 1990s*.

¹⁴⁶ La banque mondiale

En outre, à partir de 1981 la main-d'œuvre s'est développée plus rapidement que la croissance démographique. Il peut être prévu que l'augmentation puisse aller plus loin avec l'augmentation du taux d'activité des femmes.

Dans le cas des pays non producteurs de pétrole, un autre problème se situe dans leur dépendance à la croissance du travail dans les pays producteurs de pétrole. À partir de 1997, par exemple, les étrangers au Koweït ont tenu 99 % des emplois du secteur privé, 42 % des emplois dans le secteur public. Le taux de la main-d'œuvre étrangère par rapport celle domestique reste élevé aussi, il est de 90 % aux Émirats arabes unis, 83 % au Qatar et 69 % en Arabie Saoudite.¹⁴⁷

Concernant le capital humain, suite à l'indépendance (l'indépendance politique), les pays de la zone MENA ont fait face à une tâche considérable consistant à instruire leur population avec un taux d'analphabétisme a été estimé à 70 % en Syrie et de 85 % en Algérie chez les adultes, en Irak, et en Libye aussi au début de la seconde moitié du XX^{ème} siècle (estimations de 1951).¹⁴⁸

Depuis la période de l'indépendance, les pays de la Zone MENA ont investi une proportion élevée de leur PIB vers l'éducation et la santé, ils ont fait des gains remarquables sur les deux comptes. Le taux moyen d'analphabétisme a chuté de 60 % en 1980 à environ 43 % au milieu des années 90, tandis que le nombre des inscriptions dans les écoles à tous les niveaux allait vers le haut de 31 millions à 56 millions au cours de la même période (le PNUD, 2003). L'analphabétisme est encore répandu parmi la jeunesse et les adultes. Le taux est encore plus élevé chez les femmes et les pauvres ruraux.

1.2. Le problème de chômage aux pays de la Zone MENA

Le chômage est une des sources majeures d'insécurité économique dans la plupart des pays de la Zone MENA. Selon l'organisation arabe du travail, le taux global de chômage a été dans

<http://blogs.worldbank.org/arabvoices/fr/les-d-fis-li-s-au-ch-mage-dans-la-r-gion-moyen-orient-et-afrique-du-nord-expliqu-s-en-trois>

¹⁴⁷ MCMURRAY, M. 1999. *Recent Trends in Middle Eastern Migration Middle East Report*.

¹⁴⁸ EL-GHONEMY.Mohamad.Riad. 1998-. *Affluence and Poverty in the Middle East*. New York Routledge

ces pays, de 14,4 % de la population active en 2005, comparativement à 6,3 % au niveau mondial¹⁴⁹. Le taux de chômage localement est très varié entre les pays de la Zone, de 2 % au Qatar et au Koweït, jusqu'à environ 22 % en Mauritanie, De plus le chômage chez les jeunes est en tout cas un sérieux défi dans de nombreux pays de la Zone MENA.

Lorsqu'on regarde le résultat de l'évolution du chômage dans la Zone MENA, il est nécessaire de faire la distinction entre deux catégories de pays :

- les pays avec des revenus élevés qui vient principalement des recettes pétrolières qui n'ont pas connu un taux de chômage élevé en raison de la nature de leurs économies à l'exception l'Arabie Saoudite).
- Les autres pays du MENA.

Malgré la dépendance élevée à la main-d'œuvre étrangère, et selon les données de l'organisation arabe du travail. Le taux de chômage dans cette dernière catégorie a été compris entre 1,7 % de l'effectif à son plus bas niveau au Koweït, et de 3,4 % au plus haut niveau à Bahreïn. Ils se trouvent entre eux le Qatar avec un taux de 2 %, ensuite les UAE avec un taux de 2,3 %, mais les pressions émergeant dans le marché du travail dans ces pays soulignant que les problèmes d'un chômage important chez les citoyens deviennent un défi majeur dans un proche avenir. Il existe une correspondance avec ces taux faibles, duquel on estime que le taux de chômage est de 6,1% en 2005 en Arabie Saoudite, où il est déjà un défi pour son économie.

Le taux moyen de chômage dans les pays de la Zone MENA dans les années quatre-vingt du siècle dernier restait entre le niveau le plus élevé de 16,5 % en Algérie et un niveau aussi bas de 4,8% en Syrie, le deuxième taux en hausse était au Maroc avec 14.2 %, suivie par la Tunisie 13,6 % et ensuite l'Égypte avec 7,6 % puis la Jordanie 6.2 %. Le taux moyen pondéré de chômage pour cette catégorie de pays de la Zone MENA dans les années quatre-vingt, est de 10,6 %.

Dans les années quatre-vingt-dix, le taux en Algérie est resté le plus élevé dans la région avec

¹⁴⁹ Base des données d'Organisation arabe du travail sur le site www.alolabor.org

25,3 % suivi par le Maroc avec 13,6 %, la Jordanie et Tunisie avec 15,5 %, suivie par l'Égypte 9,6 % et la Syrie 8,1 %.

Le taux moyen pondéré de chômage au cours de cette décennie était de 14,5 %, et, ainsi, on note ici l'augmentation du taux de chômage au cours de ces deux décennies dans les pays étudiés.

Les indications préliminaires de l'organisation internationale du travail (OIT)¹⁵⁰ dit que le taux de chômage moyen pondéré est passé en 2005 à 15,5 %, soit une baisse de 1% de la moyenne dans les années quatre-vingt-dix.

Dans la période entre 1980 et 2002, le taux annuel d'augmentation du chômage était entre 6,6 % au maximum en Jordanie, et de 0,8 % en Tunisie ; le taux d'expansion du chômage est de à 2,8 % en Algérie, suivi par la Syrie (2,4 %) et L'Égypte (2,2 %).

En ce qui concerne les pays de la Zone dans son ensemble, et en utilisant le nombre de chômeurs en 2005 comme base, le taux moyen pondéré de l'expansion du chômage est arrivé d'environ 1,8 %, situation grave si on prend en compte que, désormais, la Zone MENA aura besoin de (au moins) 51 millions de nouveaux emplois jusqu'à l'année 2020.

1	Pays	Nombre de chômeurs	Taux moyen du chômage 2003-2010
2	Jordanie	170 700	13,00
3	Les émirats arabes unis	59 041	2,30
4	Bahreïn	18 768	3,40
5	Tunisie	486 307	14,20
6	Algérie	1 448 000	15,30

¹⁵⁰ Le rapport (OIT) 2008 P 77-95

7	L'Arabie Saoudite	458 587	6,05
8	Soudain	2 600 000	18,50
10	Syrie	412 860	8,08
11	Iraq	2 211 316	29,50
13	Oman	68 550	7,50
14	Qatar	9 500	2,00
15	Kuwait	39 423	1,67
16	Liban	90 744	8,20
17	Lybie	165 000	10,00
18	Egypte	2 267 000	10,70
19	Maroc	1 748 980	15,70
20	Mauritanie	214 368	22,00

Tableau 8 le taux moyen du chômage 2003-2010 dans les pays de la Zone MENA

Source : Données OIT et OAT

Concernant le travail des femmes, les données montrent la discrimination concernant les femmes sur le marché du travail : les difficultés que rencontrent les jeunes femmes sont considérables notamment sur l'instruction ; on constate une forte concentration de femmes dans les secteurs des bas salaires comme les secteurs agricoles, et dans des emplois sans aucune sécurité sociale ni avantages supplémentaires. En effet, la région MENA est la seule région au monde où le nombre de femmes dans le secteur agricole a augmenté, selon l'organisation internationale du travail (OIT). Ces chiffres ont augmenté entre 1997 et 2007, passant de 31,2 % à 32,6 % dans les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye), il est de 28,4 % à 31 % dans les pays de l'Est de la région, tandis que la proportion utilisée dans l'industrie est de 19,1 % à 15,2 % au Maroc, et 20,0 % à 18,8 % dans la partie Est. On souligne ici les taux du chômage chez les femmes : au-delà de l'échec général des économies, la discrimination est claire dans la création de nouveaux emplois, ce qui révèle dans le

système social l'existence de tenaces préjugés contre les femmes embauchées.

2. Le phénomène de la corruption dans la zone des pays du MENA :

On peut définir la corruption au sens large de la manière suivante : c'est l'usage abusif de l'autorité afin de tenir des objectifs illégaux. Selon le « Transparency International », « la corruption consiste en l'abus d'un pouvoir reçu en délégation à des fins privées ».¹⁵¹

Cette définition permet d'isoler trois éléments constitutifs de la corruption :

- l'abus de pouvoir ;
- à des fins privées (donc ne profitant pas nécessairement à la personne abusant du pouvoir, mais incluant aussi bien les membres de sa proche famille ou de ses amis) ;
- un pouvoir que l'on a reçu en délégation (qui peut donc émaner du secteur privé comme du secteur public).

« Transparency International » utilise également parfois cette définition : « abus de pouvoir à finalité d'enrichissement personnel »

Beaucoup de régimes politiques sont sujets à la corruption politique, qui peut varier ; mais le plus souvent, il s'agit du favoritisme, de la corruption, de l'extorsion et d'exercice d'influence, la fraude et le népotisme. La corruption politique facilite les activités criminelles, comme le trafic de la drogue, le blanchiment d'argent et la prostitution.

La nature de la corruption politique diverge d'un pays à un autre, en ce qui concerne les procédures de financement politique par exemple : ce qui est légal dans un pays peut être considéré comme illégal dans un autre pays. La police et les procureurs peuvent dans certains pays avoir de larges pouvoirs dans les charges, ce qui rend alors difficile à distinguer entre l'exercice du pouvoir et la corruption.

Les pratiques qui sont considérées comme des pratiques de corruption dans un pays peuvent être considérées comme des pratiques légitimes et légales dans d'autres pays, où il y a des

¹⁵¹ Où et comment prospère la corruption ? www.Transparency.org

groupes d'intérêts forts (des lobbys), en réponse à la volonté de ces groupes.

La corruption est un phénomène social qui est apparu récemment dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, ce phénomène a été renforcé car le pouvoir politique et les administratifs échappent de contrôle et aux même ne respectent pas les lois et les règlements. Tout cela a provoqué une négligence des citoyens. En plus le manque de liberté d'expression également joue un rôle négatif.

Si le pouvoir va utiliser la pratique de la corruption, les individus et les organisations privées peuvent donc également contribuer à la propagation de la corruption, soit par ignorance soit en cédant à la pression, soit en utilisant des méthodes à des fins spéciales illégales.

La corruption a des coûts sociaux et économiques, qui retardent le processus de développement, sapent le renforcement de la démocratie, en réduisant ainsi le domaine de la primauté du droit et des institutions. La lutte contre la corruption doit devenir un problème social et doit être globale, pouvant ainsi toucher tous les domaines, avec tous les moyens possibles pour y remédier.

2.1. Certains aspects de la corruption dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord :

La Banque mondiale a donné la définition suivante pour la corruption¹⁵² : abus de fonction publique à des fins privées. La corruption se produit donc quand un membre du personnel accepte ou demande d'extorquer de l'argent pour faciliter la tenue d'appel d'offres, ou lorsque les agents fournissent des fonds pour tirer parti des politiques ou des procédures visant à éliminer les concurrents.

¹⁵² BESCHEL.Robert. 2008. *Middle East and North Africa governance* In *News and Note*: La banque mondiale.

Les méthodes utilisées pour préférer un concurrent à un autre :

- Réaliser des transactions négociées :

Signer des contrats avec un seul client, et présenter ce contrat comme le résultat d'une longue négociation avec ce seul client. Ce qui a été atteint par les meilleures conditions possibles par voie de négociation.

- Publier les appels d'offres dans des médias qui sont peu connus :

Cela arrive parfois lorsqu'on publie des offres d'emplois dans des petits journaux par exemple. Ainsi on est couvert face à la loi qui exige cette procédure. Par contre, les cibles destinées à cette offre auront les informations directement à la source.

- La restriction de la concurrence par l'imposition de conditions spécifiques à l'avance :

Cela se produit lorsqu'on exige des conditions très particulières dans l'appel d'offres. Celles-ci peuvent ne pas être réalisables pour les personnes ou les entreprises visées. Cette procédure va devenir un mécanisme permettant d'exclure les concurrents qualifiés, mais non souhaités.

- La violation de la confidentialité d'appel d'offres :

Les méthodes utilisées consistent alors à transmettre les informations sur les prix proposés par les concurrents au fournisseur privilégié. Celui-ci doit être en mesure d'offrir les prix les plus bas. Il faut noter que cette méthode n'est pas difficile et qu'il s'agit de technique la plus utilisée dans la corruption administrative.

- La fraude dans l'évaluation des offres :

Ce cas est considéré comme la phase finale de manipulation des appels d'offres, quand les fournisseurs indésirables résistent et arrivent à surmonter les derniers obstacles, quand on analyse la manière de répondre à l'offre de manière biaisée ou quand on rejette l'offre

définitivement en affirmant la non-conformité avec les conditions au profit d'un autre concurrent. L'arme la plus fondamentale dans ces cas est le développement des conditions vagues et complexes, tolérant ainsi un grand nombre d'interprétations.

- La corruption chez les fournisseurs :

Nous ne devons pas croire que les acheteurs sont les seuls coupables : ils peuvent être entraînés par les fournisseurs, qui ne résistent pas à la tentation. Il est possible que les fournisseurs s'arrangent entre eux sur qui va obtenir le contrat prévu, puis déterminent le juste prix entre eux et qui va gagner. Il y a bien évidemment un 'prix de consolation' pour la satisfaction des perdants. Tout cela peut se faire sans la connaissance de l'acheteur final. Cette affaire ne peut être détectée dans de nombreux cas, qui ne peuvent même pas être jugés. Ceci n'est pas considéré comme une forme de corruption.

- La corruption après la signature du contrat dans sa phase de mise en œuvre : la corruption ne s'arrête pas à la signature du contrat, mais peut se poursuivre ensuite, dans la phase de mise en œuvre. En fait, ces formes de corruption sont les plus graves et les plus coûteuses. A ce stade, on peut trouver les formes suivantes par l'acheteur :

— Le défaut d'imposer des normes de qualité et de quantité sur la réalisation et d'autres normes de rendement que celle du texte du contrat.

— Le manque de respect des délais de livraison et l'exonération du fournisseur de clauses de pénalité et les amendes qui s'en suivent.

— La falsification de documents de la réception des marchandises ou des services fournis par le fournisseur.

— L'utilisation des biens reçus à des fins personnelles

Du côté du fournisseur, on peut trouver :

— Falsifier des certificats de qualité et de normes.

— Présenter des factures plus élevées ou même inférieures à leurs justes valeurs.

- Fournir des marchandises de qualité inférieure à celles du contrat initialement requis.
- Fournir des informations fausses sur le montant et la quantité reçue.

2.2. La corruption dans les transactions impliquant la fonction publique :

La corruption dans le domaine des transactions dans la fonction publique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord est apparue sous plusieurs formes, très variées. Nous pouvons identifier les formes suivantes :

- les dons et les cadeaux :

Cette tentation commence par une simple invitation à dîner dans un endroit de luxe, ou puis une soirée jusqu'au paiement de longues vacances à l'étranger pour les responsables ou bien leurs familles. Ceci poursuit en payant des frais de scolarité pour leurs enfants dans des grandes universités, offrir des bijoux de grande valeur. Cela peut aller jusqu'à offrir des appartements au coût minime, voire gratuitement, bien sûr en rapport avec les bénéfices attendus de l'accord qui doit être signé.

- La promesse de nommer le fonctionnaire à un poste aussi important après la fin de son emploi dans l'Administration. Ou en cas de problème, les sociétés et les fournisseurs offrent des emplois et des responsabilités importantes aux personnels qui sont en mission avec l'entreprise, pour les récompenser de leurs services ou de ce qui a été réalisé grâce à eux, avec les bénéfices légaux ou illégaux en raison de leur présence dans ces postes, ou bien dans le cas où il y aurait des problèmes avec leurs supérieurs à cause de ces transactions illégales.

Les chiffres de la corruption :

La corruption qui est répandue et généralisée dans les pays de la zone MENA se manifeste le plus souvent sous forme de grande et de petite corruption. La corruption est fortement marquée par le style unique de la gouvernance dans toute la région. Elle est profondément enracinée dans l'infrastructure politique de l'État (essentiellement des dictatures militaires, des régimes totalitaires ou des monarchies). De nombreux autres facteurs contribuent à offrir des opportunités de corruption et encouragent à la transparence limitée dans la région : insécurité

régionale et/ou d'insécurité nationale, prévalence des conflits et forte dépendance envers les recettes pétrolières.

Tous les pays présentent des faiblesses en termes de responsabilité et d'accès à la participation des droits civils et politiques. La vie politique est moins avancée dans ces pays que dans d'autres régions en voie de développement¹⁵³. Pas un seul pays dans la région ne se place dans la première moitié du monde en termes de responsabilité publique, telle que celle mesurée en termes d'accès à l'information et par la détention de dirigeants jugés responsables de leurs actes.

De nombreux pays ne disposent pas des partis politiques, les médias sont soit gouvernementales ou travaillent sous la supervision du gouvernement.

L'accès aux données et aux chiffres sur l'ampleur de la corruption est un processus difficile, peut-être impossible d'une part, mais d'autre part, il y a toujours un doute sur la précision et la qualité de l'information. C'est le consensus de nombreux experts. Concernant les pays du Moyen-Orient, et d'Afrique du Nord, nous avons éprouvé de grandes difficultés quant à l'exactitude et à la disponibilité des données, y compris des données économiques, sociales et monétaires. C'est pire pour des informations qui ne sont pas reconnues par les gouvernements, qui les refusent. La seule source de données sur la corruption que nous avons pu obtenir est celle d'un organisme international extérieur à la région : c'est l'organisation Transparency International. Elle se considère elle-même ainsi :

« Transparency International est une organisation mondiale issue de la société civile menant une lutte contre la corruption. Elle rassemble les peuples dans le but de créer une puissante coalition mondiale et mettre fin à l'impact dévastateur de la corruption sur les hommes, femmes et enfants tout autour du monde. La mission de Transparency International est de préparer des changements jusqu'à ce que le monde soit libre de toute corruption. »

Bien que l'organisation suive des méthodes scientifiques pour la préparation de son indice, elle travaille également pour développer et améliorer la qualité de son indice de corruption, qui est publié chaque année. (En effet il y a des organisations qui utilisent de petits groupes

¹⁵³ Overview of Corruption in MENA Countries, Transparency International Corruption
www.transparency.org

d'échantillons en préparant leur). En outre, certains se plaignent que l'indice prend des observations abstraites. Les méthodes utilisées dans la préparation de l'indice ne peuvent pas mesurer la corruption institutionnelle. Ou, dans certains cas, et dans certains pays plusieurs aspects de la corruption ont transformé en pratique normale, ils ne sont plus considérés comme des actes illégaux.

Malgré cela, nous donnerons un aperçu des chiffres publiés par cette organisation :

Les résultats de l'Indice de perception de la Corruption pour l'année 2012 ont classé les émirats Arabes unis au premier place par rapport aux pays de la région MENA et classé 26^{ème} au niveau mondial. Avec 68 points, les émirats Arabes unis ont avancé de la 35^{ème} place jusqu'à la 26^{ème} au niveau mondial, alors que l'Irak, le Soudan restent dans le bas du classement mondial et régional.

Le Qatar a gardé sa 28^{ème} place mondiale, mais il a été dépassé par les Émirats Arabes Unis au niveau régional. Cette année il s'est classé deuxième parmi les pays de la région.

L'indice de perception de la corruption a souligné un recul au niveau mondial d'Oman, qui pointe au rang 61, dans l'indicateur précédent était au rang 41. Par contre, le Bahreïn a enregistré une baisse au niveau mondial, passant de 43^{ème} en 2008 à 57^{ème} dans l'indice de 2012. La Jordanie a également enregistré une baisse actuelle en termes de classement mondial de 47 à 66 pour l'indice sur le classement actuel et pour le taux au niveau des pays de la Zone MENA.

L'Arabie saoudite a presque gardé son classement où elle se déplace de 65^{ème} à la 63^{ème} place, en 2012. Elle a avancé à partir du rang 8 vers le rang 5 au niveau régional. La Syrie a enregistré un taux de 26 contre 21 dans l'indicateur précédent, mais à noter que malgré cet avancement elle garde son classement au rang 14 au niveau régional, mais elle a bien reculé au niveau mondial où elle était classée au rang 147 au niveau mondial contre 168 pour cette année 2012.

Le Koweït a affiché un taux de déclin de 4,3 de l'indice à 4,1 dans l'indicateur précédent. En 2012, il a été classé 7^{ème} au niveau régional, et 69^{ème} dans le monde entier, contre le 7^{ème} rang régional et le 65^{ème} à l'échelle mondiale dans l'indicateur précédent de 2008.

Le faible taux et sérieusement préoccupant est celui du Liban, dans le classement mondial, il chute jusqu'au rang 127^{ème} en 2012, après avoir été marqué au classement 102^{ème} en 2008.

Le classement du Yémen a été remarquable et inquiétant avec le même indice global de 23 dans les deux années, il a chuté de 141^{ème} place jusqu'à la 167^{ème} place au niveau mondial.

Les taux des pays d'Afrique du Nord varient entre le maintien, la préservation relative des taux actuels et une baisse, comme le taux du Maroc 3,7 contre 3,5 dans l'indice précédent et au 9^{ème} rang au niveau régional, contre le 8^{ème} rang l'année dernière, alors que l'Algérie a chuté du rang 92 au 94^{ème} rang au niveau mondial, avec un taux global de 34 contre 32 pour 2008.

La Tunisie baisse dans le classement mondial de 62^{ème} au 77^{ème}, le taux moyen de 4,1 contre 4,4 dans l'indicateur précédent.

Le rapport de l'Indice de Perceptions de la Corruption dit que l'Égypte s'est maintenue à un taux de 32 et a été classée 114^{ème} au niveau mondial, contre 115^{ème} en 2008.

Le rapport a montré que 12 pays de la région avaient des taux inférieurs aux taux globaux pour la région MENA. Les taux des 11 pays ont également été inférieurs au taux globaux de l'indice précédent. Il convient de noter que le taux global pour la zone du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord est de 33.

pays	Classement Mondial en 2008	Classement Régional en 2008	L'Indice en 2008	Classement Régional en 2012	Classement Mondial en 2012	L'Indice en 2012
Qatar	28	1	65	2	28	68
UAE	35	2	59	1	26	68
Oman	41	3	55	4	61	47
Bahreïn	43	4	54	3	57	51
Jourdain	47	5	51	6	66	48
KSA	80	8	35	5	63	44
Tunisie	62	6	44	8	77	41
Kuwait	65	7	43	7	69	44
Maroc	80	8	35	9	91	37
Algérie	92	9	32	16	94	34
Égypte	115	11	28	11	114	32
Syrie	147	14	21	14	168	26
Liban	102	10	30	12	127	30
Libye	126	12	26	16	172	21
Yémen	141	13	23	13	167	23

Irak	178	16	13	15	171	18
Soudan	173	15	16	17	174	13

Tableau 9 l'Indice de Perceptions de la corruption en MENA 2008 et 2012

Source : l'indice de perception de la corruption publié par « Transparence International » 2008-2012¹⁵⁴

2.3. L'environnement juridique de la lutte contre la corruption :

L'environnement juridique est l'ensemble des règles et des procédures visant à lutter contre les risques liés à la corruption, et à travailler pour réduire son apparition. Cela comprend la Constitution, les traités internationaux, les lois édictées par le Parlement, les décrets, les décisions réglementaires et la jurisprudence. Ces règles sont divisées en trois niveaux selon la force et la manière dont elles se rapportent au phénomène de corruption :¹⁵⁵

Le premier niveau correspond aux règles visant à consolider la démocratie politique et la protection des droits de l'homme telles que la constitution et les lois relatives aux libertés

¹⁵⁴ L'Indice de perception de la corruption (IPC) de TI classe les pays en fonction du degré de corruption perçue dans les administrations publiques et la classe politique.

C'est un indice composite, un sondage de sondages, faisant appel à des données sur la corruption tirées de sondages d'experts réalisés par divers organismes indépendants. Il reflète des points de vue du monde entier, dont celui des experts qui résident dans les pays évalués. L'IPC de TI concentre son attention sur la corruption dans le secteur public et définit la corruption comme l'abus d'une charge publique à des fins d'enrichissement personnel. Les sondages utilisés pour établir l'IPC posent des questions en rapport avec l'abus d'un pouvoir officiel dans un intérêt personnel (par exemple, la corruption d'agents publics, les pots-de-vin dans le cadre de marchés publics, le détournement des fonds publics) ou des questions qui sondent la fermeté des politiques de lutte contre la corruption, incluant de ce fait la corruption administrative et la corruption politique.

¹⁵⁵ The Arab Integrity System. (2006). Transparency International p 255-256

publiques.

Le deuxième niveau présente les textes et les règles qui servent à renforcer la transparence pour comprendre les lois, les décrets liés aux transactions publiques, le contrôle financier, l'engagement de gestion à l'interprétation de ses décisions, les lois sur la concurrence et le statut de la fonction publique. Il est d'ailleurs ajouté à la législation régissant le financement des partis politiques.

Le troisième niveau comprend tout ce qui est mentionné dans les textes du Code civil qui sont directement liés à la lutte contre la corruption.

Le phénomène de corruption dans les pays du MENA semble au début pour objectif d'échapper à l'application des lois, des fraudes fiscales et favoriser les décisions judiciaires et éviter d'amendes administrative. L'approche des fonctionnaires les plus influents de la société sont également des moyens utilisés. Le phénomène le plus grave actuellement est la prolifération de la corruption afin d'obtenir une protection contre les abus et les mauvais traitements subis par le citoyen. La protection de certaines personnalités à fortes influences dans la société. (S'impliquant ainsi dans la corruption seulement pour obtenir leurs droits naturels, en raison de l'injustice et de l'oppression qui sévissent dans certains pays).

2.4. Le rôle des lois dans la lutte contre la corruption :

La plus grande partie de la législation dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ne donne pas une définition spécifique du crime de corruption, mais elle pointe seulement vers lui (à travers les détails de quelques-unes des lois grâce à la caractérisation de certains des (divers) actes comme la demande ou l'acceptation d'une offre, une promesse ou une demande ou le fait d'accepter un cadeau ou un autre avantage). Il était limité au départ au volet judiciaire il a été ensuite élargi pour inclure presque tous les aspects de la vie.

Parmi les problèmes fondamentaux dans ce domaine, il est difficile de prouver la corruption. Ce problème est rencontré par tous les pays sans exception (à l'intérieur et à l'extérieur de la région) A la vue de la spécificité et de la singularité de ce crime de corruption, et des caractéristiques spécifiques on a :¹⁵⁶

¹⁵⁶ BARADA.Ali. 2011. *Good governance for development in the Middle East and North Africa.*

- La non-visibilité de la corruption pour le public au bon moment.
- L'accord préalable entre les parties à maintenir cette transaction (de la corruption) confidentielle et très discrète.
- La nature particulière de la victime (la société dans son ensemble).

Les lois ne précisent pas les moyens pour prouver en particulier les questions de corruption, mais les moyens normaux de preuves utilisés dans les affaires pénales sont restés les mêmes dans les affaires de corruption. En ce qui concerne les crimes de détournement de fonds et le vol des fonds publics par exemple, il devient plus facile avec des preuves de compter sur l'expérience de la vérification et de la comptabilité, alors que la question sera plus compliquée dans le cas où il y a des dons de fonds d'un parti à un autre.

2.5. D'autres solutions que la loi anti-corruption :

Les lois de la lutte contre la corruption sont importantes, mais on ne peut pas réussir dans cette tâche tout seul. On peut développer d'autres outils comme la création d'une administration spéciale anticorruption. Si on suit les comptes cachés du personnel et des fonctionnaires, on peut détecter les corrupteurs parmi eux. Ensuite ces derniers sont attaqués en justice. La diffusion et la publication des verdicts prononcés par les tribunaux dans les affaires de corruption et dans les médias sont là pour décourager et intimider les autres. Cela peut être utile comme moyen de lutte contre la corruption.

Le droit pénal n'est pas toujours un moyen approprié pour lutter contre la corruption dans la fonction publique. Les lois se concentrent sur la peine, sans tenir compte de la prévention. Ces lois, comme il a déjà été mentionné, laissent le fardeau de la preuve à l'Administration affectée. Par contre, les personnes concernées sont les seules au courant des 'mystères' des choses. Par conséquent, plutôt que de recourir à la peine après la perpétration de l'infraction, il est conseillé de créer un système pour empêcher la perpétration de la corruption. Par

exemple : il y a l'activation des systèmes de contrôle interne dans les institutions publiques. Le fait de promouvoir l'intégrité, l'honnêteté, la responsabilité au sein du personnel grâce à l'application des normes de conduite pour remédier à la bonne conduite de la fonction publique, pour contraindre les fonctionnaires à divulguer leurs activités (et leur carrière à travailler) à l'extérieur de la fonction publique. Ce qui permet d'améliorer le niveau de vie des fonctionnaires et de faire augmenter les salaires ainsi que l'approbation des primes des récompenses à ceux qui en ont le droit bien sûr.¹⁵⁷

2.6. Les principales mesures nécessaires d'un gouvernement pour lutter contre la corruption :¹⁵⁸

- La mise en place d'un système de mérite pour la fonction publique.
- La promulgation d'un code de comportement pour tous les agents publics et le fait de s'efforcer à demander aux fonctionnaires de divulguer leurs activités en dehors de la fonction, les investissements, les actifs, et les dons qui peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts.
- La création d'un système de passation des marchés publics fondés sur la transparence, la concurrence, et les critères objectifs de sélection en ayant un recours juridique en cas de violation.
- La liberté d'information sur la législation permet le renforcement de la transparence dans l'organisation, le fonctionnement et les processus décisionnels de l'administration publique.
- La mise en place d'un régime réglementaire complet pour prévenir le blanchiment d'argent et (d'envisager) la création d'une unité de renseignement financière pour recevoir, analyser et diffuser des rapports des transactions suspectes.

¹⁵⁷ Several, authors. 2011. *Combating Corruption: A Private Sector Approach*. CIPE 09.

¹⁵⁸ Liste des mesures principales qui sont nécessaires à un gouvernement pour adhérer à la Convention des Nations Unies contre la corruption.

- L'inculpation de l'offre ou de la sollicitation d'argent par un fonctionnaire public, le trafic d'influence, l'abus d'une position publique, et l'enrichissement illicite.
- La criminalisation de la dissimulation de ces actes, l'obstruction aux enquêtes sur la corruption, et le fait de tenter de commettre des actes de corruption, sont des infractions pénales.
- L'assurance d'un statut à longue prescription pour la corruption et pour les autres actes de corruption.
- L'assurance que les sanctions pour les actes de corruption présentent la gravité de l'infraction.
- L'établissement des procédures pour geler, saisir et confisquer le fruit d'actes de corruption en permettant aux victimes d'actes de corruption d'engager une action en dommages et intérêts.
- L'enlèvement de tous les obstacles posés par les lois sur le secret bancaire pour enquêter sur la corruption.
- La mise en place des mesures adéquates pour protéger ceux qui sont témoins d'actes de corruption.
- Des mesures qui encouragent les participants à des actes de corruption à déclarer leurs actions ; en envisageant de fournir à ces personnes l'immunité ou une réduction de peine en échange.
- La coopération avec d'autres gouvernements sur les enquêtes et les poursuites contre la corruption, en fournissant les informations demandées par un autre gouvernement et conformes aux demandes d'extradition, ou dans le cas où son propre citoyen soit extradé et poursuivi.
- La vigilance sur les actes de corruption commis dans d'autres États situés sur le territoire pour être retournés le plus rapidement.

3. Les phénomènes sociaux et leur impact sur l'Administration et le service public dans la zone des pays du MENA

À la fin de la période de la domination coloniale, plusieurs États indépendants sont apparus sur les trois continents : l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine. Malgré les différences entre ces pays, il faut les considérer comme des pays en voie de développement, car ils ont plusieurs points en commun. Comme tous ces pays sont dans le processus de changement social, on peut dire qu'ils sont en pleine transition d'une société traditionnelle à une société moderne. Nous avons accepté, par avance, que les pays de la région MENA soient qualifiés de pays en voie de développement.

Le double objectif de ce développement est de développer l'économie nationale et également la société. Ces objectifs sont communs aux dirigeants politiques dans ces pays, malgré les différences dans les attitudes et les stratégies politiques. Paradoxalement, on trouve que le concept de l'État-nation a été renforcé dans ces pays,¹⁵⁹ au même moment où le concept de la nation, comme un credo politique, est remis en question dans les pays occidentaux d'où ces concepts ont émergé.

La réalisation du concept de nation n'est pas une tâche facile dans la plupart des États récemment indépendants. La réussite consiste à relever le défi du développement politique, qui exige la création d'un système d'institution pour organiser la population et mobiliser les ressources matérielles et humaines. En vue de réaliser des progrès politiques et sociaux, la capacité à résoudre les problèmes politiques, économiques et sociaux, ne renonce pas à son rôle dans le contrôle ou dans la mobilisation des ressources.

En Europe, bien que le processus de développement ait été processus véritable et lent, il fut réalisé par les citoyens. Il était authentique. Les différents groupes de la société se sont donnés plus de temps pour s'adapter et pour réduire le choc de changement soudain. Au contraire, la plupart des pays en voie de développement, notamment les pays de la région MENA, sont confrontés à deux problèmes. Le premier est l'introduction du concept du développement de

¹⁵⁹ Voir premier partie

l'extérieur, ce qui signifie la décomposition soudaine du passé et le besoin de s'appuyer sur certains étrangers ou des citoyens voire des deux. La seconde est la vitesse requise pour effectuer cette tâche.

La création d'un État moderne exige la participation de tous les citoyens, hommes et femmes, dans les affaires publiques, dans l'exercice de leurs droits et pour assumer leurs responsabilités en tant que membres de la communauté. L'objectif qui est de réaliser des progrès économiques et sociaux dans l'idéologie du développement, est du même niveau de difficulté, mais il est davantage mesurable.

L'idéologie de développement détermine les aspirations de l'action politique et administrative, même si elle n'associe pas l'outil politique et administratif pour atteindre cet objectif. Il y a un fort désir de créer un gouvernement fort, un président fort et des administrations centrales fortes. Dans la plupart des pays de la région, il y a une hypothèse courante selon laquelle, sans un gouvernement fort, la tâche de réaliser l'unité nationale, les transformations économiques et sociales sont devenues un processus difficile. L'approche qui prévaut dans la majorité des pays en voie de développement en général, et dans la plupart des pays de la Zone MENA, est d'imiter et adopter les expériences des pays développés, quelles que soient les politiques utilisées.

1.2. Caractéristiques communes des politiques menées dans les pays de la zone du MENA :

Malgré la difficulté à caractériser les politiques du développement qui sont menées dans les pays de la région, et le but annoncé du développement, on peut déterminer les caractéristiques communes suivantes :

- L'existence d'une idéologie du développement reflétant les objectifs politiques fondamentaux.
- La forte dépendance envers le secteur politique pour atteindre les objectifs souhaités dans la société.
- Le manque de stabilité politique.

- La domination de l'élite et l'existence d'un gouffre politique entre les gouvernants et les gouvernés (gouvernement - Peuple).
- Le manque d'équilibre dans le développement des institutions politiques et l'excès dans les forces bureaucratiques.

Étant donné l'importance des objectifs de développement dans l'urgence, l'État doit être le principal outil pour les réaliser, compte tenu de la nécessité de l'accélération dans le processus de modernisation et de développement des infrastructures économiques et sociales, avec la difficulté de compter sur le secteur privé pour jouer ce rôle, comme c'était le cas dans l'expérience des pays occidentaux. En tout cas, l'État est considéré comme une source d'espoir pour guider la société vers la modernisation.¹⁶⁰

Ensuite, l'instabilité politique dans ces pays, la prévalence du phénomène des coups d'État militaires, parfois même pacifiques, les tentatives pour le faire, et le problème du maintien de la stabilité sont toujours les principaux problèmes rencontrés par ces pays. Malgré leurs différentes origines différentes cultures les chefs traditionnels et nouveaux, sont d'accord sur les objectifs de développement. La catégorie traditionnelle des leaders reconnaît la valeur de la technologie. La culture occidentale est connue et maîtrisée par la classe moderne pour s'en servir pour maintenir son autorité. Ainsi elle connaît la nécessité de modifier son comportement et les programmes de ses membres, afin de ne pas être renversée par leur public éduqué et informé.

Quelle que soit la nature de la structure du leadership dans le pays, il est certain que les dirigeants politiques sont loin de tout contact avec le peuple. Il y a une large catégorie de citoyens dans la plupart de ces pays qui croient encore que la meilleure façon de traiter avec le gouvernement est de chercher à l'éviter. Ainsi, en ne lui faisant pas confiance, il suit la politique du boycott, la passivité et ne porte pas la responsabilité. Ce sont des phénomènes communs. Souvent les efforts de modernisation et de développement font face à l'opposition et à la résistance, qui complique la tâche de la direction, sauf pour les États qui ont fait leur apparition au sein de la classe moyenne et éduquée (la Turquie et la Syrie).

¹⁶⁰ HEADY, Ferrel. 2001. *Pubic Administration. Comparative Perspective Perspective*, edited by D. Inc. New York.

La méthode du parti unique comme moyen de gouvernance, est connue dans ces pays.

Il y a de nombreux pays qui ne reconnaissent pas les partis politiques ou le pays est dirigé par une monarchie héréditaire.¹⁶¹

-Le manque d'un système politique multipartite : l'existence d'un parti politique, un seul parti dominant et un groupe des parties marginaux est un élément marquant les systèmes politiques dans la plupart des pays de la zone MENA, (à l'exception de la Turquie). Les raisons de ce phénomène sont claires, car ces partis ou ces régimes sont l'héritage du système colonial, qui a prévalu dans la période antérieure. Ce régime doit représenter les grands secteurs de la société, et également leurs intérêts. Cela se voit dans tous les pays qui sont organisés en monarchie ou en Émirat, comme les États arabes du Golfe, le Maroc et la Jordanie. Le deuxième cas est celui où les dirigeants des mouvements d'indépendance ont tendance à se considérer comme parlant au nom de la nation, et puis au nom de l'État, après avoir reçu les rênes du pouvoir. Leurs idées selon eux reflètent nécessairement la volonté de tous. Ils ne considèrent pas que la personne ne partage pas leur avis est un opposant politique, mais un ennemi de l'État et du peuple.

La justification de l'existence d'un parti unique est de se maintenir au pouvoir pour faire progresser le développement économique et social et pour maintenir l'unité nationale, après l'élimination du contrôle externe, c'est-à-dire, la doctrine du monopole du pouvoir.

1.3. Caractéristiques des services administratifs dans les pays du Moyen-Orient et en Afrique du Nord :

Nous devons souligner l'importance de la relation entre l'existence d'une machine bureaucratique fonctionnelle et l'existence d'une direction moderne, comme une condition nécessaire à tout progrès recherché. On doit rappeler l'état d'ignorance du rôle de la gestion comme un élément important dans le développement. Dans beaucoup de ces pays, les organes administratifs ne sont pas efficaces et ils souffrent de nombreux problèmes, qui peuvent se

¹⁶¹ Le Maroc, Arabie saoudite, Koweït, Émirats arabes unis, Qatar, Bahreïn, Amman, Jordanie.

résumer comme suit :¹⁶²

1) L'administration est une copie au lieu d'être réelle :

Comme la plupart des pays, ceux qui n'étaient pas soumis au colonialisme essayaient de transmettre une image de la bureaucratie des pays occidentaux. L'administration de ces pays a été caractérisée, pendant une longue période, comme limitée à un cercle restreint et élitiste.

2) Le manque de personnel qualifié dans les administrations capable de planifier et de mettre en œuvre des programmes de développement. Les services publics sont saturés par du personnel excédentaire de niveau inférieur, tels que les femmes de ménage, les correspondants, les greffiers et d'autres encore. Le problème est l'absence de fonctionnaires formés avec des capacités de gestion de développement et des compétences techniques. Et bien que cela reflète la réalité de l'insuffisance du système éducatif, cela ne signifie pas qu'il y a un petit nombre de diplômés à l'Université. Dans certains pays comme l'Égypte et l'Algérie, nous constatons qu'il existe un grand nombre de chômeurs diplômés, qui ont étudié des disciplines inutiles ou qui ont obtenu leurs diplômes d'institutions qui ne sont pas reconnues.

3) Le manque de productivité au sein des administrations. Les activités parfois sont orientées pour servir des objectifs et des intérêts personnels. La prévalence de ces pratiques est simplement une continuation de la valeur intrinsèque du passé, qui n'a pas changée malgré l'adoption de structures sociales modernes. Le statut social dans ces sociétés est basé sur des critères personnels, et non sur les normes du travail. Les procédures de nomination sont affectées par des considérations personnelles, en dépit de l'affirmation de l'existence du système de nomination selon les compétences.

4) Il existe un énorme contraste entre le statut officiel annoncé et la réalité. Ce phénomène est le résultat naturel des remarques que nous avons mentionnées. Il reflète le désir de laisser apparaître les choses comme elles doivent être, et non comme elles sont en réalité.

Les résultats annoncés sont toujours ou souvent positifs, et les rapports annuels aussi

¹⁶² MAHMOUD Mohammed. 2006. *L'administration publique comparée*. Le Caire.

mais, les résultats réels sentis par les citoyennes ne sont pas toujours compatibles avec les résultats annoncés. Par exemple le taux de chômage le taux de croissance etc.

1.4. Les problèmes communs des institutions, des services et des administrations publics dans les pays de la région MENA :

En général, on peut résumer les problèmes communs comme suivant, ces problèmes peuvent exister en totalité ou certaines d'entre eux dans un grand nombre de pays dans la région :¹⁶³

1) Le problème de la déviation dans le comportement administratif :

Ce problème est un des phénomènes les plus dangereux de la bureaucratie : la prévalence des comportements opportunistes et égoïstes, l'apparence de la médiation et le favoritisme. Il ne fait aucun doute que la déviation dans le comportement administratif est une violation de toutes les valeurs morales et éthiques, qui sont le fondement de ce qui doit être devant tout type de comportement des gestionnaires corrects. Cette déviation est également liée à un certain nombre de facteurs et de considérations qui conduisent à l'apparition des effets suivants :

- La construction des structures administratives n'était pas fondée sur les principes et les fondements des réglementations en vigueur.
- La direction administrative est défaillante. Son impact sur le personnel est marqué par la faiblesse.
- Il existe une mauvaise éducation, sociale et nationale. Le climat social, en général, est primitif.

La conséquence de tous les problèmes accumulés (pauvreté taux de chômage élevé, corruption...) ne permet pas à développer un sentiment national et social responsable,

¹⁶³ *Ibid.*

également tous ces problèmes sociaux forcent les citoyens à chercher des solutions qui ne sont pas toujours justes. Par exemple si je suis une victime de la corruption cela peut m'obliger à être corrompu moi-même.

- Le niveau des revenus dans la fonction et le service publics est très faible.
- Le système de primes (même la prime matérielle) n'est pas suffisant.

2) La bureaucratie et le problème de la baisse du niveau de l'efficacité administrative :

Ce problème est la pierre angulaire de la plupart des campagnes de critique contre l'administration, parce que les pays en voie de développement souffrent, généralement, d'un faible niveau d'efficacité administrative, pour les raisons suivantes :

- Il y a un grand nombre de contraintes procédurales.
- Il manque d'appréciations suffisantes de la valeur du temps comme une composante essentielle du processus administratif.

3- Le problème de la tyrannie au pouvoir, le favoritisme et le népotisme donne aux dirigeants un pouvoir exceptionnel, et les permet d'échapper de la punition.

4- Il est difficile de composer avec l'environnement administratif.

5-Le problème de l'inflation dans la taille de la main-d'œuvre essentiellement improductif.

Cela on peut l'appeler le chômage caché.

6 -Il existe plusieurs niveaux d'organisation.

7- Le haut coût économique de service ou de production.

8- La corruption dans l'environnement administratif.

9 – Le fait de ne pas s'appuyer sur des méthodes scientifiques.

10 – Il ne recourt pas aux talents de la haute direction.

11 - Le manque de coordination entre les institutions et les services concernés.

La qualification donnée dans cette section est diverse selon le pays. Chaque pays a sa spécificité, qui dépend de la situation particulière vécue par chaque pays. Nous avons noté que des pays comme les pays arabes du Golfe ont affrontés beaucoup de ces problèmes avec plus ou moins de résultats. La disponibilité de ressources financières importantes a permis de réduire l'importance des pertes sur l'économie et la société, d'une part, et d'autre part ils se sont appuyés sur les travailleurs étrangers, afin d'améliorer la performance globale des leurs institutions. Ce choix impose une dépendance envers l'extérieur. Cela augmente indirectement, le taux de chômage parmi le peuple. Il faut noter que dans la dernière période, certains États avaient pour objectif de réduire le taux de main-d'œuvre étrangère, afin de réduire le taux de chômage parmi les citoyens (par exemple l'expérience de l'Arabie saoudite, qui a appelé la politique de « La Saoudisation»¹⁶⁴).

D'autres pays ont pris conscience de certains de ces problèmes et ont travaillé pour les résoudre, par les politiques de lutte contre la corruption avec l'aide des organisations internationales.

Cette politique se trouve devant un grave problème car les personnes luttent contre la corruption sont au sein de institutions qui sont déjà corrompues.

La question importante maintenant est de savoir comment une personne va chercher à développer et à moderniser son économie et sa société. Avant tout, elle-même a besoin d'être développée et d'être changée.

¹⁶⁴ Terme pour le processus du remplacement des travailleurs étrangers, par les travailleurs

Saoudiens

Conclusion :

La zone des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord est considérée comme la partie la plus riche du monde en ressources naturelles, et particulièrement en pétrole. Cette richesse a contribué à augmenter les recettes financières des gouvernements d'une façon énorme. Par exemple, l'Arabie saoudite a exporté à partir de 2013 à elle toute seule plus de 10 millions de baril par jour, et les Emirats arabes unis plus de 3 millions de baril par jour.¹⁶⁵

Il ne fait aucun doute que cette richesse a joué un rôle déterminant dans le processus de développement dans divers domaines. En terme de niveau de développement humain, on note l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance, également l'amélioration des indicateurs de santé par conséquent l'augmentation des dépenses consacrées aux services de santé.

Le développement n'a pas touché seulement le domaine humain, mais il a été associé à l'élaboration d'une approche globale des différents aspects de la vie économique, avec l'évolution dans le domaine d'industries directement liées aux industries du pétrole (pétrochimie, raffineries, métal et engrais chimiques). Le secteur agricole a également vu beaucoup d'évolution. Il faut noter ici que le taux de développement du secteur agricole dans les pays exportateurs de pétrole n'est pas en rapport avec le développement dans d'autres domaines. Pour diverses raisons, l'investissement dans le secteur agricole pour ces pays n'est pas très important, en raison de conditions climatiques difficiles (la plupart du territoire de ces pays est un désert). Ce qui rend un investissement perdant à court terme. Cette situation ne donne pas à la plupart de ces pays, un état d'autosuffisance alimentaire. En fait, ils sont obligés de compter sur les importations d'autres pays situées à l'extérieur ou à l'intérieur de la zone du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, comme la Syrie et le Soudan, qui ont un secteur agricole plus développé.

(Avec un pourcentage de contribution dans le PIB d'environ 44,3 % en 2010, pour le Soudan et de 20 % pour la Syrie).¹⁶⁶

Les ressources financières ont joué un rôle fondamental aussi pour faire face au problème de

¹⁶⁵ International Energy Agency - Oil Market Report 2013

¹⁶⁶ Rapport économique annuel d'Arab Monetary Fund (2011)

la liquidité dans la période de la crise financière.

Les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, non producteurs de pétrole, ont bénéficié indirectement de cette richesse. Ils ont profité des marchés des pays producteurs de pétrole, pour vendre leurs produits tels que ceux mentionnés dans le domaine des produits agricoles, ou par les envois de fonds en travailleurs dans les pays producteurs (dans leur pays d'origine).

Il ne faut pas ignorer l'aide fournie aux pays les plus pauvres de la région, sous la forme de subventions ou de prêts à taux réduit, ou par les investissements directs dans ces pays. La disponibilité de ces richesses dans les pays de la région aurait suffi à les convertir en de vrais paradis. Mais, ce n'est pas arrivé pour plusieurs raisons qui peuvent être résumées à la manière suivante :

- Le problème démographique : augmentation spectaculaire de la population avec le taux le plus élevé d'accroissement de la population mondiale dans les pays de cette région. Cette augmentation a conduit à consommer la croissance atteinte.
- Le gaspillage des ressources qui a dépassé toutes les limites. Nous sommes parvenus à en estimer une partie. C'est la différence entre les valeurs du pétrole et de gaz naturel, exportés et les montants inscrits dans les budgets d'Etat de ces pays. On trouve par exemple, qu'en 2007, la différence a atteint 56.5 milliards de dollars pour l'Arabie saoudite, 14.60 Milliards de dollars pour les Émirats arabes unis, 5.10 milliards de dollars pour le Koweït, et 20.50 milliards de dollars pour le Qatar.
- Le problème du gaspillage des ressources associé à un autre problème n'est pas moins dangereux que le précédent, le problème de la corruption dans beaucoup de pays riches et pauvres demeure.
- Le dernier problème est l'échec dans la gestion des ressources, ainsi que dans la bureaucratie qui est largement déployée jusqu'à présent, malgré l'existence de tentatives sérieuses pour la traiter.